

COMMUNIQUE DE L'AFSCA

AFSCA : inspections dans le centre-ville de Bruxelles : 5 fermetures temporaires

24 août 2009

Lors d'une action pluridisciplinaire (Police, AFSCA, ONSS) l'AFSCA a procédé ce jeudi 20 août, à la suspension temporaire d'activité pour raison d'hygiène auprès de 5 établissements Horeca dans le centre-ville de Bruxelles. Six Procès-verbaux d'infraction ont en outre été délivrés et 600 kg de denrées ont été saisis. Parmi les principales infractions relevées il faut noter le non-respect de la lutte contre les nuisibles (cafards, rongeurs), le non-respect de la chaîne de froid, le dépassement des dates de consommation, et des manquements quant à la traçabilité des denrées. Enfin, un établissement sous sanction de suspension d'activité a été verbalisé par la police le soir-même pour infraction à cette interdiction et fermé à nouveau.

Consciente des carences en matière d'hygiène dans le secteur Horeca en général (51 % d'inspection défavorables), l'AFSCA a mis sur pied avec l'appui des Fédérations professionnelles des séances d'information gratuites en « bonnes pratiques d'hygiène » :

renseignements :

AFSCA , Cellule de vulgarisation : www.afsca.be ; ☎ 02 211 82 25

personne de contact pour la presse francophone :
Pierre Cassart 0477 69 35 65

personne de contact pour la presse néerlandophone :
Geert De Poorter : 0476 45 75 11

